

MATÉRIEL de RENTRÉE 2023

1^{ère} ANNÉE CAP CUISINE



Le PASS-REGION est un dispositif proposé aux jeunes par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est une carte chargée d'avantages liés à la culture, au sport, à l'éducation, ...

L'ensemble de ces avantages sont décrits sur le site internet de la région :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>

Parmi ces avantages se trouve celui d'une AIDE AU PREMIER EQUIPEMENT.

Le lycée Cortat a choisi une gestion collective de l'achat direct de tenues et/ou des matériels auprès de fournisseurs. Pour le règlement, le lycée prélèvera sur la carte « Pass Région » de votre enfant, la somme correspondant à cet achat selon les modalités définies par le conseil régional. Cette subvention aidera à financer une partie des équipements.

Les prix sont négociés par quantités auprès des fournisseurs afin de limiter le coût.

Les tenues seront remises directement aux élèves dès leur livraison.

Elles sont la propriété des élèves, ils en sont donc responsables.

TRÈS IMPORTANT :

- **Les tenues doivent être marquées de façon permanente au nom de l'élève.**
- **Les tenues doivent être lavées et repassées chaque semaine.**
- **Un casier vestiaire sera mis à sa disposition.**
- **Chaque élève devra se munir d'un cadenas pour la fermeture du casier vestiaire (anse de diamètre 6 mm)**
- **L'établissement ne saurait être, en aucun cas, tenu pour responsable des vols commis dans les locaux, nous vous conseillons de souscrire à une assurance.**

TENUE DE TRAVAIL

A la rentrée, l'aide de la Région permet de financer pour chaque élève de 1^{ère} CAP Cuisine :

- 2 Vestes de cuisine
- 2 Pantalons de cuisine
- 1 Casquette noire
- 2 Tabliers à taille blancs
- 2 Torchons
- 1 Paire de chaussures de sécurité

Pour les essayages ; vous devez vous présenter directement au magasin « **Le Cantalien** » 7 bis rue des Carmes à Aurillac du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h à partir du 27 juin 2023.

Téléphone : 04 71 48 35 04.

Pour que les tenues soient livrées dans le mois de septembre nous vous demandons de vous présenter au magasin « Le Cantalien » **avant le 31 juillet.**